

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 17 décembre 2008 mettant fin aux fonctions du directeur général du centre de lutte contre le cancer

NOR : *SJSH0831336A*

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,
Vu le code de la santé publique et notamment son article L. 6162-10 ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;
Vu les arrêtés du 18 juin 2001 et du 14 mai 2006, nommant M. le professeur Jean-Pierre GÉRARD, directeur du centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne à Nice et le renouvellement de ses fonctions pour une durée de cinq ans ;
Vu la délibération du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne à Nice en date du 10 octobre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Conformément à sa demande, il est mis fin aux fonctions de directeur général du centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne à Nice exercées par M. le professeur Jean-Pierre GÉRARD à compter du 10 janvier 2009.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et le préfet du département des Alpes-Maritimes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 17 décembre 2008.

Pour la ministre et par délégation :
*La directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins,*
A. PODEUR